COMMUNICATION COLLEGE—FAMILLES

Nous avons développé l'usage des messages électroniques pour diffuser toutes sortes d'informations. Nous utiliserons l'adresse de messagerie que vous nous avez communiquée dans le dossier d'inscription.

Nous vous demandons également de consulter régulièrement l'E.N.T. (une à deux fois par semaine pour le suivi de la scolarité et connaître l'actualité du collège)

Téléphone portable et autres appareils électroniques

Article V 10 du règlement intérieur (page 8 du carnet de liaison)

L'utilisation des téléphones portables et baladeurs est exclusivement tolérée dans les cours de récréation rue Antoine Martin et place Michelet. En cas de transgression, l'élève sera puni et l'appareil rendu aux parents.

Nous savons que de nombreux collégiens possèdent un portable mais nous attirons l'attention des parents sur cette disposition. Il est tout à fait anormal que certains se permettent d'envoyer ou de recevoir des SMS pendant les cours ou fassent sonner le téléphone.

Ces appareils permettent aussi de capter des images (appareil photo) ou la voix (enregistrement) et ce, le plus souvent, à l'insu des intéressés.

Article V 11 du règlement intérieur (page 8 du carnet de liaison)

Les prises de vue (photo, vidéo) et les enregistrements sonores sont interdits au sein de l'établissement sauf dans le cadre d'activités pédagogiques et éducatives encadrées par les adultes. Par ailleurs, toute atteinte portée à l'image de l'établissement et des valeurs qu'il défend pourra être sanctionnée indépendamment d'éventuelles poursuites civiles et pénales.

A la demande des parents élus au CA, nous allons effectuer un sondage sur l'interdiction totale de l'usage des portables dans toute l'enceinte scolaire (bâtiments et cour). Nous pourrions être amenés à modifier le règlement intérieur.

Carnet de liaison

Conformément aux dispositions du Règlement Intérieur (article II.B), l'élève doit toujours avoir son carnet de liaison dans son cartable. Une photo d'identité doit être apposée en haut de la 1ère page.

Ce lien indispensable entre l'établissement et la famille doit être visé régulièrement. C'est bien *la responsabilité de l'élève* de le présenter à ses parents à chaque fois qu'y figure une information générale ou individuelle (mot d'un professeur, observation ou autre). L'absence de signature ou la non présentation du carnet sera sanctionnée.

Un contrôle systématique des carnets de correspondance est mis en place. Ce contrôle sera assuré par la vie scolaire et par le professeur principal.

A compter de cette rentrée, les élèves devront présenter leur carnet pour entrer au collège.

Le collégien est responsable de son carnet de correspondance, il doit veiller à le conserver en bon état tout au long de l'année et s'assurer qu'il ne disparaisse pas, <u>c'est un peu comme une pièce d'identité</u>. Tout remplacement sera facturé 5 €



LA LETTRE DU COLLEGE JULES VALLES

Septembre 2016

Calendrier pédagogique

<u>1er trimestre</u>: du 01/09/16 au

04/12/16

2e trimestre: du 05/12/16 au

19/03/17

<u>3e trimestre</u>: du 20/03/17 au

07/07/17

Rencontres parents—professeurs : fin octobre et début novembre

Les notes peuvent être consultées sur l'ENT.

Rencontres parentsprofesseurs (elles sont avancées au 1er trimestre)

⇒ Classes de 6e : 13/10/16 ⇒ Classes de 3e : 18/10/16 ⇒ Classes de 5e : 17/11/16 ⇒ Classes de 4e : 15/11/16

Une seconde rencontre sera organisée début avril. Elle concernera les élèves en difficulté dont les parents seront invités à rencontrer le professeur principal pour la remise du bulletin du 2e trimestre.

Elections au conseil d'administration : Vendredi 7 octobre. Rappel : chacun des parents dispose du droit de vote.

Aux membres de la communauté éducative,

Une nouvelle année scolaire débute.

Pour le collège Jules Vallès, elle se place sous le signe d'une augmentation des effectifs (particulièrement significative au niveau 6e : nous accueillons 149 élèves au lieu de 119 à la rentrée 2015). C'est incontestablement un signe de confiance. L'équipe va s'employer à répondre aux attentes des élèves et de leur famille.

Par delà la réforme du collège, un certain nombre d'initiatives vont renforcer l'offre éducative.

C'est d'abord l'ouverture de la CHAD (Classe à Horaire Aménagé Danse) ; projet longuement mûri et longtemps attendu, il vise l'excellence. 10 élèves de 6e et 5e seront concernés.

Les partenariats que nous avons noués avec des clubs sportifs (gym, escalade, rugby) vont permettre aux élèves intéressés de bénéficier d'aménagements d'horaires et ainsi mieux concilier scolarité et pratique sportive (à l'image de ce que nous faisions déjà pour la natation).

De longue date, nous travaillons avec le musée Crozatier. Cette année, l'atelier musée est élargi : les activités s'effectueront dans le cadre d'un aménagement horaire (36 élèves sont inscrits)

Soyez persuadés que toute l'équipe du collège est mobilisée, à vos côtés, pour la réussite de nos jeunes.

Je souhaite une bonne année scolaire à tous nos collégiens.

Le principal, Daniel ROUSSEAU

COLLEGE JULES VALLES

Rue Antoine Martin

43000 LE PUY EN VELAY

tel 04 71 09 27 18 fax 04 71 02 77 20

Mail: 0430043N@ac-clermont.fr

Année scolaire 2016-2017

ORGANIGRAMME

DIRECTION	Enseignants	Prof princ
Daniel ROUSSEAU, principal	Rachel GAGNAIRE Documentaliste	
Véronique CHALAYE, principale adjointe	Valérie VERDIER Documentaliste	
	Delphine BUGE ULIS	
INTENDANCE	Sophie DUBOIS ULIS	
Liliane PUJOL Gestionnaire	Patricia FLANDIN Anglais	
Nathalie BERTRAND	Bénédicte M'POSSI-BOYER Anglais	5e A
	Caroline MARSOLLAT Anglais	6e E
	Magali POTUS Anglais	6e F
Secrétariat	Ingrid RIVET Anglais	3e C
Monique GARNIER	Nathalie BIWER Allemand	4e B
Béatrice VISSAC	Catherine MASSE Arts plastiques	
Christine RIVET CUI 20 H Orientation	Valérie BERTHEAS FIALON Arts plastiques (coll. Landos)	
	Anthony HERRANZ Education Musicale	
	Antonio MARTINS Espagnol	
	Laurence POUZOL Espagnol (coll. Landos)	
	Karine MACEDO Espagnol (lycée CAD + coll. Corsac)	
	Corinne PAILHA EPS	6e A
Infirmerie	Cécile BALEYDIER EPS	6e B
Fabienne HELOUIN-CONTARDO	Stéphanie COZE EPS	
Christine SAGNARD MAZOYER	Véronique PEREZ <i>EPS</i>	
	Christine CURBILIE EPS	6e D
Assistant social	Eric BESSE Histoire Géographie	4e E
Lionel ARMAND	Fabienne GIRAUD Histoire Géographie	5e E
	Pierre-Charles DUMAZER Histoire Géographie (coll. Corsac)	
Agent comptable	Marie ROMEUF-MICHON Histoire Géographie	4e D
Georges CONTARDO	Delphine BARREL Italien (lycée S.Weil)	
LP Jean Monnet LE PUY	Odile GALZY Lettres classiques	
	Isabelle ARNAUD Lettres modernes	4e C
Vie Scolaire	Joël BERTRAND Lettres modernes	3e E
Franck LAURENT CPE	Hélène BRUNHES Lettres modernes	3e A
Laurent AVINENS CPE	Sophie RAFFIER Lettres modernes	
Jessica BONNIFAY AED (100 %)	Alexandre LE ROY-ARNAUD Occitan-Lettres modernes	
Clémence BOREL AED (50 %)	Anne PASCAL Mathématiques	3e B
Sedik CHARRET AED (100 %)	Séverine CLERJON SEITZ Mathématiques	6e C
Alex DUFEUTRELLE AED (100 %)	Catherine BERION Mathématiques	5e C
Tajaniya EL RIAHI (100 %)	Fabienne SABY Mathématiques	5e D
	Fabienne VIGOUROUX Mathématiques	
Service Technique	Laurent JOHANNY Sciences physiques	4e A
Pierre BARTHELEMY <i>ATEE</i>	Sylvie CAPEL Sciences physiques	
Raphaël BESQUEUT ATPE entretien	Carine MERLE-WEPPE SVT	5e B
Françoise CAYROCHE ATEE accueil	Aline POUILLE SVT	
Marie Hélène CHAMBEFORT ATEE cuisine	Alain GUIZON Technologie (LP Jean Monnet)	

Pascal GOULESQUE Technologie

Hana SANDHU Assistante anglais (octobre 16 -avril 17)

Raphaei BESQUEUT ATPE entretien Françoise CAYROCHE ATEE accueil Marie Hélène CHAMBEFORT ATEE cuisine Patrice CHAPON ATEE Marie Pierre DANCETTE ATEE accueil Gérard DECHANDON ATEE Sébastien EXBRAYAT ATEE cuisine Stéphane GIDON agent de laboratoire Christian JULIEN ATEE Serge OUDIN ATEE Patricia SARRET ATEE cuisine

Nathalie SIMOND ATEE

Section sportive Basket
Frédéric TERRADE

Accompagnement des élèves	
Adeline GIRAUD AESH ULIS (85 %)	
Delphine JEMINET AESH ULIS (75 %)	
Emmanuelle DOMENGE EVS 20 H	
Jessica JOURDE EVS 20 H	
Magali BRUYERE-MAILHE EVS 20 H	
Maryline LACOT EVS 20 H	

3e D